Mafia/Terrorisme : « Repentis », un pacte avec le diable ?

24/01/2015 à 12h17

Enquête sur ce que certains juges qualifient eux-mêmes de « pacte avec le diable », au moment où la France s'apprête à son tour à mettre en place un système de « repentis » pour lutter contre les réseaux terroristes.

Les « repentis » sont l'arme fatale de la lutte antimafia. Aux États-Unis, à partir des années 70, puis en Italie dans les années 90, ils ont permis de porter des coups très durs aux organisations criminelles les plus fermées, comme Cosa Nostra ou la Camorra.

> ***Héros pour les uns, traitres pour les autres, les « repentis » risquent leur vie en dénonçant les membres de leur organisation. En échange, les autorités leurs garantissent remises de peine, protections, nouvelle vie et même parfois changements d'identités.***

Un système couteux, qui commence à susciter des critiques. Notamment de la part des victimes, choquées qu'un État de droit puisse assurer l'impunité à des criminels. Des professionnels de justice pointent, eux aussi, plusieurs erreurs judiciaires, liées à des dénonciations calomnieuses ou fantaisistes de la part de repentis dont il est toujours difficile de vérifier les accusations.

Partie 1:

Partie 2: